

Organisation générale de l'école maternelle

à compter du jeudi 5 novembre

Suite à une concertation entre la Municipalité, la directrice de l'école et l'Inspection académique,

Pour répondre à nos obligations liées au nouveau protocole sanitaire de l'Education nationale, et au plan Vigipirate renforcée,

Considérant que les parents ne sont plus autorisés à entrer dans nos structures (école et périscolaire)

L'organisation à l'école maternelle est la suivante :

- **Accueil périscolaire du matin et du soir** : horaires inchangés
- **Pour l'école, lieux d'entrées-sorties** afin de limiter le brassage des parents et des élèves :
 - Entrée administrative : orange, blanche et verte
 - Entrée habituelle : jaune, rose, turquoise et parme
- **Horaires d'entrées-sorties pour les classes orange jaune et rose** :
 - 8h25 /11h45
 - 16h25
- **Horaires d'entrées-sorties pour les classes blanche, verte, turquoise et parme** :
 - 8h35 /11h55
 - 16h35
- **Retour à l'école à 14h pour toutes les classes** :
 - Entrée administrative : orange, rose et jaune
 - Entrée habituelle : blanche, verte, parme et turquoise

ATTENTION, AUCUN ENFANT NE POURRA ÊTRE ACCEPTE EN DEHORS DE SON GROUPE, VEILLES A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES HORAIRES LE CONCERNANT

- **Pour les inscriptions à la restauration scolaire** :
 - Elles ne se feront plus physiquement à l'école (sauf ce jeudi et vendredi – entrée côté crèche)
 - **Elles se feront uniquement via votre Espace Citoyens**
 - Ouverture des inscriptions sur votre Espace Citoyens à **compter du vendredi 6/11** pour les repas de la semaine suivante.

MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DE CES NOUVELLES MODALITES SUR VOTRE ESPACE CITOYENS

Pour ceux qui n'ont pas accès à l'Espace Citoyens, merci de contacter l'accueil Mairie au 04 42 44 88 88.

Merci à tous pour votre compréhension et participation dans cette organisation particulière.

MME SCOTTO
Directrice ECOLE MATERNELLE ARC EN CIEL

Et LA DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES
MAIRIE ENSUES LA REDONNE